

Enfouissement des lignes

Le courant passe-t-il... sous terre ?

L'enfouissement des lignes électriques, tout le monde (hormis ceux qui les payent...) est globalement pour. Impact environnemental, paysages, risques... Nous avons demandé à deux associations de protection de la nature de nous en dire plus.

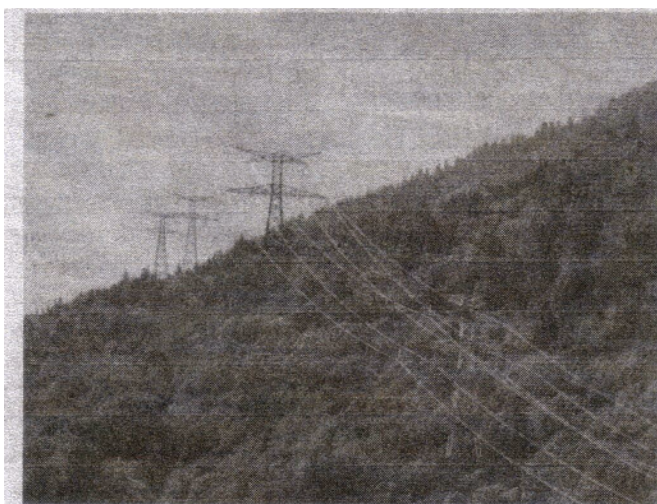
Nous voulons un bilan sur les pollutions visuelles actuelles

Monsieur Quest est président de l'association de la Vallée du Ponthurin dont le siège est à Peisey-Nancroix. Très favorable à l'enfouissement, il tient à en présenter les trois principaux avantages.

« // y a tout d'abord l'impact visuel et donc touristique sur le paysage. » Les lignes les plus enfouies étant les communales, les répercussions sur l'aspect des vallées est « très important et plus visible. »

« L'impact écologique » est aussi très appréciable, en premier lieu pour les oiseaux. « Les lignes électriques représentent encore un véritable danger pour la faune. » Enfin, d'un point de vue technique, le réseau n'en est que « plus fiable, il demande moins d'interventions et on pourrait enfouir par la même occasion, les lignes de l'éclairage public et du téléphone ! »

Loin d'être simple défen-



« L'impact visuel sur le paysage » pourrait être tout aussi remarquable si les lignes électriques étaient enfouies.

deur de la nature, monsieur Quest connaît son sujet. « // existe un contrat de service public entre EDF et l'Etat, qui impose au Réseau de Transport de l'Électricité (ndlr: R. T.E. est le réseau chargé des très hautes tensions) un pourcentage d'enfouissement mais les versions du contrat se succèdent sans qu'on suive vraiment... »

L'association veille à la « préservation du patrimoine local » et veut inciter, à son échelle, les pouvoirs publics à agir. Ainsi, « nous souhaitons que les communautés de communes et le Conseil Général, intègrent dans leurs projets : un bilan sur les pollutions visuelles actuelles, pour savoir où nous en sommes et

visualiser des points noirs, afin d'élaborer un programme adapté avec des priorités sur plusieurs années évidemment. » Le président se veut plus que jamais réaliste, en proposant également au Parc de la Vanoise d'adopter une charte pour l'enfouissement systématique des nouvelles lignes électriques, le Parc de Queyras l'ayant déjà adopté.

La prise de conscience commence en Tarentaise

Alain Machet est, quant à lui, président de l'association Vivre en Tarentaise, agréée pour la protection de la nature, dont le siège est à Landry.

S'il lui paraît « évident que les lignes ont un impact très négatif », il tient cependant à souligner les efforts qu'il observe au sein de sa commune. « je souhaite bien sûr, que cela se développe encore mais je crois qu'il commence à y avoir une véritable prise de conscience en Tarentaise. »

Là encore c'est le réseau communal dont il parle car concernant les lignes à très hautes tensions, « le problème est plus délicat, il faut transformer le courant alternatif en courant continu si on veut pouvoir les enterrer... »

Alain reconnaît malheureusement, comme son collègue de la Vallée du Ponthurin, qu'« on ne peut pas changer grand chose, la production d'électricité en France est centralisée et de ce fait, il faut un important réseau pour la desservir. »

Même si les conséquences d'aujourd'hui sont liées « à des choix de production pendant les années 80, nous devons poursuivre nos efforts ! » C'est dans cette optique qu'Alain Machet rappelle judicieusement que « l'avenir touristique, de la Tarentaise notamment, est lié à la mise en valeur du patrimoine. Retaper les maisons ou enterrer les lignes entrent dans le même processus ! » _____ S.J.

avponthurin@wanadoo.fr